
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2020

APPROBATION DU PV DU 18 DECEMBRE 2019

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, dix-huit décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Sulpice sur Lèze, assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SUZANNE Colette, Maire.

Etaient présents : Mme SUZANNE Colette, M DHERS Raphaël, Mme CONDIS Sylvette, Mme TAILHAN Josiane, Mme CANAL Marie-Claude, M CORATO Stéphane, M LANTA Max, M TOFFOLO Fabien, M MARTIN Yves, Mme COLLAO Marta, M GRIFFOUL Michel, Mme CARDONA Eveline, M CARDONA Jean-Luc, M SHOULER Luc

Procuration : Mme Marie-Claire FAUSTINI à Mme SUZANNE Colette
M LEBLANC Daniel à M DHERS Raphaël
Mme MUNOZ-FIGUEIRO Marie à Mme CARDONA Eveline

Absent : Mme PRUVOST Yvelyne, Mme LAGARDE Nadia

Par application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CONDIS Sylvette est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

APPROBATION DU PV DU 28 NOVEMBRE 2019

Madame le Maire demande aux Conseillers Municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du procès-verbal du Conseil Municipal en date du 28 Novembre 2019, transmis aux conseillers municipaux.

Je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur ce dossier.

Pièce jointe :

- PV du 28 Novembre 2019

DECIDE d'approuver le procès-verbal n° 2019_6_PV du 28 Novembre 2019

SIGNATURE DU LOT N°1 : VRD POUR LE MARCHÉ AMÉNAGEMENT ET MISE EN SÉCURITÉ DE LA RD 622 – ROUTE DE LA MÉDITERRANÉE

Une procédure d'appel d'offre en 2 lots séparés a été lancée pour le marché « Aménagement et mise en sécurité de la RD 622 – Route de la Méditerranée » à Saint-Sulpice-Sur-Lèze le 09 Octobre 2019.

Suite à l'analyse des offres, seul le lot n°1 – VRD a pu être attribué. Le lot n°2 reste en cours de négociation. Afin de faciliter le début des travaux, il convient de valider l'offre la plus avantageuse économiquement à savoir :

- **Lot n°1** : Entreprise COLAS SUD-OUEST – 572 chemin des Agniès 31 860 LABARTHE SUR LEZE pour un montant de **218 844.56 € HT**

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de valider l'attribution de ce lot.

Je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur ce dossier.

La délibération n° 2019_12_01 est adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 21h10